



Communiqué de presse
Le 11 juillet 2016

UNE JEUNESSE ENGAGÉE AU SERVICE DE LA NATION

Paris, le 11 juillet 2016 - 20 ans après l'annonce du 22 février 1996 marquant le choix présidentiel de professionnaliser les armées et de suspendre le service national, la jeunesse engagée dans la société civile participera à l'édition 2016 du défilé national. Sous le thème « Une jeunesse engagée, 20 ans de professionnalisation au service de la nation », cette édition 2016 du défilé national met à l'honneur l'engagement civique sous ses différentes formes. En associant les volontaires en Service Civique pour la 4^{ème} année consécutive au défilé national, le président de la République donne à ces jeunes engagés et aux 137 000 volontaires depuis 2010 toute leur place pour reconnaître leur contribution au service de la Nation. Ces 10 jeunes civils s'associeront à 500 choristes des collèges et lycées de France ainsi qu'à une cinquantaine de volontaires du Service Militaire Volontaire pour clôturer la cérémonie nationale.

« C'est avec fierté que j'ai accepté de participer au défilé du 14 Juillet pour représenter la jeunesse engagée et fraternelle qui porte haut les valeurs de la France » Kévin.

LE SERVICE CIVIQUE, UNE REPONSE A LA PROFESSIONNALISATION DES ARMEES

Le 22 février 1996, le président de la République annonce sa décision de professionnaliser les armées et de suspendre le service national. En novembre 2005, les émeutes dans les banlieues font réagir le Gouvernement qui décide de créer le Service Civil volontaire (il concernera 50 000 jeunes en 2005).

Depuis sa création en 2010, le Service Civique est proposé comme une alternative d'engagement civil permettant aux jeunes de prendre part à des actions citoyennes et d'intérêt général au service de la Nation. Sous le thème "une jeunesse engagée, 20 ans de professionnalisation au service de la patrie", l'édition 2016 du défilé du 14 juillet met à l'honneur l'engagement de Service Civique : 10 volontaires participent à l'animation de clôture, pour la 4^{ème} année consécutive, et rappelleront ainsi que la création du Service Civique est une réponse directe à la professionnalisation des armées. C'est une forme d'engagement avec un fort impact sociétal, c'est pourquoi il occupe depuis 4 ans une place importante au sein des cérémonies commémoratives du 14 juillet.



POUR LA 4EME ANNEE CONSECUTIVE LES VOLONTAIRES DU SERVICE CIVIQUE, PARTICIPENT AU DEFILE DU 14 JUILLET

Cette année, 10 volontaires du Service Civique, 6 jeunes femmes et 4 jeunes hommes, participent à l'animation finale du défilé. Le Service Civique est la rencontre entre un projet d'intérêt collectif, celui d'une structure d'accueil, et un projet personnel d'engagement d'un jeune. Venant de la France entière, métropole et Outremer de tous les horizons d'un point de vue social, culturel, scolaire et géographique (Ile-de-France, Seine Saint-Denis, Compiègne, Rennes, Brest, Saint-Brieuc, Lyon, Reims, Valenciennes, Orléans, Martinique) sont actuellement en cours de mission de Service Civique. Ces jeunes engagés illustrent la diversité du Service Civique dont l'objectif est de favoriser la mixité sociale.

Ces 9 volontaires sont actuellement en mission de Service Civique dans l'un des 6100 organismes d'accueil agréés par l'Agence du Service Civique :

- Des établissements publics : Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (APHP), l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Martinique
- Le réseau associatif : Association Coallia, Association Concordia (Football Euro), Unis-Cité, La ligue de l'Enseignement, La Guilde (intermédiation)
- Les collectivités territoriales : Rennes Métropole,
- Les Services de l'Etat : Education nationale,

Les volontaires représentent chacun l'un des 9 grands domaines d'action de la loi du 10 mars 2010 relative au Service Civique, reconnus prioritaires pour la Nation : Santé, Solidarité, Environnement, Sport, Intervention d'urgence, Culture et loisirs, Mémoire et citoyenneté, Développement international et humanitaire. Pour la première fois et pour fêter les 20 ans du Service Volontaire Européen, un 10ème jeune engagé en Service Volontaire Européen participera au défilé. Dans tous les champs de la société, l'impact de l'action des volontaires mobilisés et les domaines dans lesquels ils agissent, apparaît concrètement pour les populations et les territoires visés ; l'apport du Service Civique et son fort enjeu sociétal sont indéniables.

Ces 10 volontaires participeront, pour la 4^{ème} année consécutive à l'animation finale du défilé national du 14 juillet 2016, aux côtés de 500 choristes collégiens et lycéens, d'une centaine de volontaires engagés auprès du Service Militaire Volontaire. Habillés de bleu, blanc et rouge pour former le drapeau Français visible depuis le ciel, les jeunes volontaires engagés portent les couleurs de l'engagement civique, avec notamment un brassard estampillé du logo Service Civique symbolisant leur engagement. Ils dérouleront une banderole aux couleurs du drapeau Français pour porter les valeurs de la République « Liberté, Egalité, Fraternité ».



UNE JEUNESSE QUI S'ENGAGE TOUJOURS PLUS

En 2010, à sa création, 6000 jeunes se sont engagés en Service Civique. Depuis sa création, ils sont plus de 137 000 volontaires de Service Civique. Leur nombre augmente année sur année, pour atteindre en 2015 **53 000 volontaires** en Service Civique dans plus de 6100 organismes agréés.

D'autres formes d'engagement civique existent, articulées notamment sous le Haut Commissaire à l'Engagement Civique créé par décret le 13 avril 2016. Parmi elles, le Service Volontaire Européen, né en 1996, a concerné plus de 100 000 jeunes depuis sa création. Ce dispositif est géré par l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport désormais intégrée depuis le 1er janvier 2016 à l'Agence du Service pour constituer un opérateur unique au service de l'engagement et de la mobilité européenne des jeunes. Pour la première fois, un jeune en Service Volontaire Européen (SVE) participe au tableau de clôture du défilé du 14 juillet.

« La jeunesse française est mobilisée à travers le Service Civique. Il est universel dans sa vocation, et il fait avancer notre société et nos jeunes, grâce à des projets utiles pour tous et vecteurs d'opportunités. De plus en plus de missions doivent être développées et dans de plus nombreux secteurs. » Yannick Blanc, nommé Haut-commissaire à l'engagement civique et président de l'Agence du Service Civique.

A propos du Service Civique

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique est plus qu'une politique publique pour la jeunesse, c'est une politique publique pour tous qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale. Il a pour ambition de permettre à tous les jeunes qui le souhaitent, de s'engager au service d'une mission d'intérêt général, entre 16 et 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisée 573 € net par mois, la mission de Service Civique peut être réalisée en France ou à l'étranger entre 6 et 12 mois, sans condition de diplôme, au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité territoriale ou dans les services de l'Etat et dans l'un des neuf domaines d'action reconnus prioritaires pour la Nation : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire. Selon le décret du 11 avril 2016, le Service Civique relève du Haut-commissaire à l'engagement civique placé auprès du Premier ministre, et l'Agence du Service Civique est chargée de sa mise en œuvre.



Pour les demandes d'accréditation pour la semaine de répétitions du 10 juillet au 13 juillet 2016 : <http://www.garnison-paris.terre.defense.gouv.fr/14juillet2016/>

CO Presse 14 juillet 2016

01 44 42 37 20 ou 01 44 42 37 21 ou 01 44 42 52 15

presse14juillet@defense.gouv.fr

Pour les demandes d'accréditation pour le défilé du 14 juillet 2016 :

Centre de presse

Délégation à l'information et à la communication de la défense

Bureau 1D 339

60 Boulevard du Général Martial Valin – CS21623

75509 Paris Cedex 15

Tel : 09 88 67 33 33

presse@dicod.fr

Toutes les informations sur le site www.service-civique.gouv.fr

Twitter @ServiceCivique | Facebook.com/servicecivique | Instagram

@ServiceCivique

Contacts presse

presse@service-civique.gouv.fr | 01 40 45 97 14 – 06 27 39 46 74

servicecivique.presse@consultants.publicis.fr | 01 44 82 45 48 – 06 15 68 25 24